

AFFECTATION EN LYCÉE

BARÈME AFFELNET

RENTRÉE 2022



L'affectation en Lycée est préparée dans l'application AFFELNET selon un barème respectant les instructions nationales et académiques.

Les critères pris en compte sont :

- ➔ les résultats scolaires des trois trimestres,
- ➔ l'avis du chef d'établissement d'origine,
- ➔ des points de bonification liés aux priorités académiques.

Affectation dans un établissement public des élèves issus d'un établissement privé selon les mêmes critères que les élèves issus d'un établissement public.

Priorités académiques :

- Affectation prioritaire des élèves de 3^{ème} en 1^{ère} année de CAP, 2^{nde} Pro, 2^{nde} GT
- Affectation prioritaire des élèves de 3^{ème} SEGPA en 1^{ère} année de CAP
- Affectation des élèves de 3^{ème} ULIS dans des voies et spécialités compatibles avec leur handicap
- Affectation prioritaire des 3^{ème} prépa métiers en 2^{nde} professionnelle
- Favoriser l'affectation des élèves scolarisés dans le dispositif MODAL
- Affectation prioritaire des élèves de 2^{nde} GT en 1^{ère} G ou T :
 - dans le même établissement
 - sur l'affectation des redoublants de 1^{ère}
- 1^{ère} Techno : affectation prioritaire des élèves de 2^{nde} GT dans le même établissement ou dans l'établissement de rattachement si la série de 1^{ère} Techno n'est pas offerte dans l'établissement d'origine
- Affectation prioritaire des élèves de 2^{nde} PRO en 1^{ère} PRO :
 - dans la même spécialité et dans le même établissement (1^{er} rang de priorité)
 - dans une 1^{ère} PRO de spécialité en lien avec la 2^{nde} PRO famille de métiers et dans le même établissement (1^{er} rang de priorité)

Un coefficient pondérateur par groupe d'origine est appliqué sur le total du barème lié à chaque type d'évaluation afin de garantir ces priorités.

Sommaire

Fiche 1 : Barème et coefficients pour vœu 2 nd e GT : - avec enseignement optionnel « création culture design » - à régime spécifique STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)	P.4
Fiche 2 : Barème et coefficients pour vœu 2 nd e GT avec enseignement optionnel « écologie, agronomie, territoire et développement durable »	P.5
Fiche 3 : Barème pour vœu 2 nd e GT (tout autre enseignement optionnel)	P.6
Fiche 4 : Barème et coefficients pour vœu 1 ^{ère} année de CAP ou 2 nd e professionnelle (famille de métiers ou spécialité)	P. 7 à 12
Fiche 5 : Barème d'affectation en 1 ^{ère} Générale	P. 13
Fiche 6 : Barème d'affectation en 1 ^{ère} STMG, 1 ^{ère} ST2S, 1 ^{ère} STL, 1 ^{ère} STI2D	P.14
Fiche 7 : Barème d'affectation en 1 ^{ère} STAV	P.15
Fiche 8 : Affectation en 1 ^{ère} STD2A	P.16
Fiche 9 : Barème d'affectation en 1 ^{ère} STHR	P.17
Fiche 10 : Coefficients appliqués aux disciplines pour les séries de 1 ^{ères} Technologiques	P. 18
Fiche 11 : Barème d'affectation en 1 ^{ère} Professionnelle (qui n'est pas en lien avec une famille de métiers)	P. 19
Fiche 12 : Barème d'affectation en 1 ^{ère} Professionnelle (en lien avec une famille de métiers)	P. 20
Fiche 13 : Affectation en 1 ^{ère} année de BMA Ébéniste et en 1 ^{ère} année de BMA Arts graphiques opt. A Signalétique	P. 21
Fiche 14 : Barème d'affectation pour les situations particulières en 1 ^{ère} Générale, 1 ^{ère} Technologique, 1 ^{ère} Professionnelle	P. 22

Contacts :

Sylvie Huyez
PSY-EN
Rectorat / SAIO
Tél : 02 62 48 27 95
Mél : sylvie.huyez@ac-reunion.fr

Christelle Tamachia
PSY-EN
Rectorat / SAIO
Tél : 02 62 48 27 86
Mél : christelle.tamachia@ac-reunion.fr

Annabelle Lacombe
PSY-EN
Rectorat / SAIO
Tél : 02 62 48 27 89
Mél : annabelle.lacombe@ac-reunion.fr

FICHE 1

Barème et coefficients pour vœu 2^{nde} GT :

- ✓ avec enseignement optionnel « création culture design »
- ✓ à régime spécifique STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

Critères	Modalités d'évaluation	Coefficient affecté	Points maximum
8 composantes du socle en fin de cycle 4	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points	12	$(50 \times 8) \times 12 = 4\ 800$
7 champs disciplinaires	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points	30 répartis sur les 7 champs	$16 \times 30 = 480$ 4 800 après lissage
Avis du chef d'établissement d'origine*	Très Favorable : 1 250 points Favorable : 700 points Sans opposition : 100 points Réservé : 0 point		1 250
	Total		10 850 avant application du coefficient pondérateur

* Un seul avis très favorable peut être positionné sur l'ensemble des vœux

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission

Coefficient du barème	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo-EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
2 ^{nde} GT avec EO Création et culture design	7	4	2	7	1	5	4
2 ^{nde} spécifique : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	6	5	2	7	2	1	7

FICHE 2

Barème et coefficients pour vœu 2nde GT avec enseignement optionnel « écologie, agronomie, territoire et développement durable »

Critères	Modalités d'évaluation	Coefficient affecté	Points maximum
8 composantes du socle en fin de cycle 4	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points	12	$(50 \times 8) \times 12 = 4\,800$
7 champs disciplinaires	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points	30 répartis sur les 7 champs	$16 \times 30 = 480$ 4 800 après lissage
	Total		9 600 avant application du coefficient pondérateur

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission

Coefficient du barème	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo-EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
2 nd e GT avec EO Écologie, agronomie, territoire et développement durable	6	6	1	4	2	1	10

FICHE 3

Barème pour vœu 2nde GT (tout autre enseignement optionnel)

Si vœu lycée de secteur demandé	Total	9 999 points
---------------------------------	--------------	---------------------

Si vœu lycée hors secteur ⁽¹⁾	Élève en situation de handicap	Affecté si vœu validé en commission
	Élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé	Affecté si vœu validé en commission
	Élève boursier en classe de 3ème	300 points
	Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé dans l'établissement	200 points
	Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement demandé	100 points
	Élève présentant une situation sociale exceptionnelle	Affecté si vœu validé en commission
	Total	600 points maximum

(1) Si projet de performance fédéral ou section sportive scolaire à recrutement élargi pré-filière de l'accès au haut niveau validé : 9 999 points de plus

FICHE 4

Barème et coefficients pour vœu 1^{ère} année de CAP ou 2^{nde} professionnelle (famille de métiers ou spécialité)

Critères	Modalités d'évaluation	Coefficient affecté	Points maximum
8 composantes du socle en fin de cycle 4	Maîtrise insuffisante : 10 points Maîtrise fragile : 25 points Maîtrise satisfaisante : 40 points Très bonne maîtrise : 50 points	12	$(50 \times 8) \times 12 = 4\,800$
7 champs disciplinaires	Groupe 1. objectifs non atteints : 3 points Groupe 2. objectifs partiellement atteints : 8 points Groupe 3. objectifs atteints : 13 points Groupe 4. objectifs dépassés : 16 points	30 répartis sur les 7 champs en fonction des spécialités	$16 \times 30 = 480$ 4 800 après lissage
Avis du chef d'établissement d'origine*	Très Favorable : 1 250 points Favorable : 700 points Sans opposition: 100 points Réservé : 0 point		1 250
Classe d'origine	- Élèves de 3 ^{ème} PMET et de MODAL demandant une 2 ^{nde} professionnelle - Élèves de MODAL LP demandant un CAP		300
	Total		11 150 avant application du coefficient pondérateur

*** Un seul avis très favorable peut être positionné sur l'ensemble des vœux**

Affectation priorisée si situation médicale ou sociale validée en commission ou si projet de performance fédéral ou section sportive scolaire à recrutement élargi pré-filière de l'accès au haut niveau validé

Coefficients appliqués aux champs disciplinaires pour les 1^{ères} années de CAP

CAP	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
Accompagnant éducatif petite enfance	5	4	3	3	4	4	7
Agent de la qualité de l'eau	5	3	4	3	5	2	8
Agent de propreté et d'hygiène	5	3	4	3	5	2	8
Agent de sécurité	5	3	4	3	5	2	8
Arts du bois option sculpteur ornementaliste	4	6	4	2	4	3	7
Art et techniques de la bijouterie-joaillerie	4	6	3	3	3	3	8
Assistant technique en milieu familial et collectif	5	4	3	3	4	4	7
Boulangier	4	6	3	3	3	3	8
Carreleur Mosaïste	4	6	4	2	4	3	7
Charpentier bois	4	6	4	2	4	3	7
Commercialisation et serv. en hôtel café restaurant	5	4	3	3	4	4	7
Conducteur d'engins : travaux publics et carrière	4	6	4	2	4	3	7
Conducteur d'installations de production	5	6	3	4	3	2	7
Construction en réseaux de canalisations des travaux publics	4	6	4	2	4	3	7
Constructeur d'ouvrages en béton armé	4	6	4	2	4	3	7
Couvreur	4	6	4	2	4	3	7
Cuisine	4	6	3	3	3	3	8
Ébéniste	4	6	4	2	4	3	7
Électricien	4	6	3	4	3	2	8
Équipier polyvalent du commerce	6	5	4	5	3	3	4
Esthétique, cosmétique, parfumerie	5	4	3	3	4	4	7
Ferronnier d'Art	4	6	3	4	3	2	8
Installateur en froid et conditionnement d'air	4	6	3	3	3	3	8
Interventions en maint. technique des bâtiments	4	6	4	2	4	3	7
Maçon	4	6	4	2	4	3	7
Maintenance des matériels : opt. A mat. agricoles	4	6	3	4	3	2	8
Maintenance des matériels, opt. C Mat. d'espaces verts	4	6	3	4	3	2	8

CAP	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
Maintenance des véhicules opt. A VP	4	6	3	4	3	2	8
Maintenance des véhicules opt. C Motocycles	4	6	3	4	3	2	8
Maritime	4	5	3	3	4	3	8
Menuisier aluminium-verre	4	6	4	2	4	3	7
Menuisier fabricant	4	6	4	2	4	3	7
Menuisier installateur	4	6	4	2	4	3	7
Métallier	4	6	3	4	3	2	8
Métiers de la coiffure	5	4	3	3	4	4	7
Métiers de la mode- vêtement flou	4	5	3	3	3	6	6
Métiers du plâtre et de l'isolation	4	6	4	2	4	3	7
Monteur en installations sanitaires	4	6	4	2	4	3	7
Opérateur-opératrice- logistique	6	5	4	5	3	3	4
Pâtissier	4	6	3	3	3	3	8
Peintre applicateur de revêtements	4	6	4	2	4	3	7
Peinture en carrosserie	4	6	3	4	3	2	8
Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria)	4	6	3	3	3	3	8
Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage opt A chaudronnerie	4	6	3	4	3	2	8
Réparation des carrosseries	4	6	3	4	3	2	8
Signalétique et décors graphiques	6	4	3	5	3	5	4

Coefficients appliqués aux champs disciplinaires pour les 2^{NDES} professionnelles

2 ^{NDE} PRO	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
Accompagnement, soins et services à la personne 2 ^{nde} commune	5	4	3	3	4	4	7
Animation enfance et personnes âgées	5	4	3	3	4	4	7
Artisanat et métiers d'art : com.vis.pluri média	6	4	3	5	3	5	4
Artisanat et métiers d'art : marchandisage visuel	4	6	4	2	4	3	7
Bio-industries de transformation	4	6	3	3	3	3	8
Études et définition de produits industriels	5	6	3	4	3	2	7
Gestion des pollutions et protection de l'environnement	5	3	4	3	5	2	8
Hygiène, propreté, stérilisation	5	3	4	3	5	2	8
Métiers de l'agencement de la menuiserie et de l'ameublement	4	6	4	2	4	3	7
Métiers de l'aéronautique	4	6	3	4	3	2	8
Métiers de l'alimentation 2 ^{nde} commune	4	6	3	3	3	3	8
Métiers de la beauté et du bien-être	5	4	3	3	4	4	7
Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics 2 ^{nde} commune	5	6	3	4	3	2	7
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique 2 ^{nde} commune	6	5	4	5	3	3	4
Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules	4	6	3	4	3	2	8
Métiers de la mode-vêtements	4	5	3	3	3	6	6
Métiers de la relation client 2 ^{nde} commune	6	5	4	5	3	3	4
Métiers de la réalisation de produits mécaniques et industriels	4	6	3	4	3	2	8
Métiers de la sécurité	5	3	4	3	5	2	8

2 ^{NDE} PRO	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
Métiers de l'hôtellerie- restauration 2 ^{nde} commune	5	4	3	3	4	4	7
Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment 2 ^{nde} commune	4	6	4	2	4	3	7
Métiers des industries graphiques et de la communication 2 ^{nde} commune	6	4	3	5	3	5	4
Métiers des transitions numérique et énergétique	4	6	3	4	3	2	8
Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées	5	6	3	4	3	2	7
Optique lunetterie	5	4	3	3	4	4	7
Plastiques et composites	4	6	3	3	3	3	8
Réparation des carrosseries	4	6	3	4	3	2	8
Technicien constructeur bois	4	6	4	2	4	3	7

Coefficients appliqués aux champs disciplinaires pour les 2^{ndes} professionnelles et 1^{ères} années de CAPA du secteur agricole

2 ^{NDE} PRO	CHAMPS DISCIPLINAIRES						
	Français	Maths	Histoire géo- EMC	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences, technologie et DP
Agroéquipement	4	5	3	3	4	3	8
Alimentation bio-industries de laboratoire	4	6	3	3	3	3	8
Conduite de productions horticoles	4	5	3	3	4	3	8
Nature jardin paysage forêt	4	5	3	3	4	3	8
Conduite et gestion de l'entreprise agricole	4	5	3	3	4	3	8

C A P A

Agricultures des régions chaudes	4	5	3	3	4	3	8
-------------------------------------	---	---	---	---	---	---	---

FICHE 5

BARÈME D'AFFECTATION

En 1^{ère} Générale avec enseignements de spécialité : Hist/Géo géopolitique et sciences politiques, Humanités littérature et philosophie, langues littératures et cultures étrangères, mathématiques, physique/chimie, SVT, SES

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 nd e vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	Notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>				<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
2nde GT même étab	8000	1000	NON	NON	NON	NON
2nde GT autre étab	8000	NON	NON	NON	NON	NON
2nde GT autre académie	8000	NON	NON	NON	NON	NON
2nde GT étab privé	8000	NON	NON	NON	NON	NON
Redoublant 1^{ère} même étab	NON	1000	NON	NON	NON	NON
Redoublant 1^{ère} autre étab	NON	NON	NON	NON	NON	NON

En 1^{ère} Générale avec changement d'établissement car un des enseignements de spécialité demandés n'existe pas dans l'établissement d'origine

Pour les élèves demandant à changer d'établissement pour les enseignements de spécialité : théâtre, musique, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, arts plastiques, arts du cirque, NSI, SI, biologie-écologie, LLCA latin ou grec, éducation physique, pratiques et culture sportives, LLCE allemand ou espagnol (quand l'enseignement de spécialité LLCE n'existe pas dans le lycée) : une commission académique aura lieu **le 16 juin 2022** et examinera, en fonction des places vacantes après pré-inscription des élèves scolarisés dans l'établissement, les demandes des élèves correspondant aux zones de rattachement puis les demandes des élèves en dehors des zones de rattachement (annexe 9). Les critères pris en compte :

- le domicile de l'élève
- la composition des choix d'enseignements de spécialité demandés
- la capacité d'accueil dans les établissements demandés
- les recommandations du conseil de classe
- les notes de l'élève.

FICHE 6

BARÈME D'AFFECTATION

En 1^{ère} STMG / 1^{ère} ST2S / 1^{ère} STL / 1^{ère} STI2D

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>			
<i>Saisie</i>				<i>En étab d'origine</i>	<i>En étab d'origine</i>	<i>néant</i>
2^{nde} GT même étab	8000	1000	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT autre étab rattaché	8000	NON	1000	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT étab privé rattaché	8000	NON	1000	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT autre étab	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT étab privé non rattaché	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT autre académie	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
Passerelle même étab 1PRO / 2PRO / 2CAP2	NON	1000	NON	maxi 440 points	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON
Passerelle autre étab 1PRO / 2PRO / 2CAP2	NON	NON	NON	maxi 440 points	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON
Redoublant 1^{ère} même étab	NON	1000	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 580 pts	NON	NON
Redoublant 1^{ère} autre étab	NON	NON	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 580 pts	NON	NON

TF = Très Favorable / F = Favorable / SO = Sans Opposition

Se reporter à la fiche 10 (page 19) afin d'obtenir les coefficients appliqués aux disciplines pour les séries de 1^{ères} Technologiques.

FICHE 7

BARÈME D'AFFECTATION

En 1^{ère} STAV

(Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)
Lycée Émile Boyer de la Giroday

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>				<i>En étab d'origine</i>	<i>En étab d'origine</i>	<i>néant</i>
2^{nde} GT même étab	Admission prioritaire n°1 des élèves du lycée É. Boyer de la Giroday qui ont suivi l'enseignement « écologie, agronomie » en 2 ^{nde} GT					
Redoublant 1^{ère} même étab	Admission prioritaire n°2 des élèves du lycée É. Boyer de la Giroday redoublant en 1 ^{ère} STAV					
2^{nde} GT autre étab	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT étab privé	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT autre académie	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
Redoublant 1^{ère} autre étab	NON	NON	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 580 points	NON	NON
Passerelle 1PRO / 2PRO / 2CAP2	NON	NON	NON	maxi 440 points	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON

TF = Très Favorable / F = Favorable / SO = Sans Opposition

Se reporter à la fiche 10 (page 19) afin d'obtenir les coefficients appliqués aux disciplines pour les séries de 1^{ères} Technologiques.

FICHE 8

AFFECTATION

En 1^{ère} STD2A

(Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Lycée Ambroise Vollard

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>				<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
2^{nde} GT CCD même étab	Admission prioritaire n°1 des élèves du lycée A. Vollard qui ont suivi l'enseignement d'exploration « création culture design » en 2 ^{nde} GT					
2^{nde} GT CCD autre académie	Admission prioritaire n°2 des élèves qui ont suivi l'enseignement d'exploration « création culture design » en 2 ^{nde} GT dans une autre académie					
2^{nde} autre étab	Admission rang n°3 des autres élèves retenus par le lycée A. Vollard					

FICHE 9

BARÈME D'AFFECTATION

En 1^{ère} STHR

(Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)
Lycée professionnel hôtelier La Renaissance

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine (lycées de l'académie de La Réunion) ou au SAIO (élèves arrivant d'une autre académie)

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>				<i>En étab d'origine</i>	<i>En étab d'origine</i>	<i>néant</i>
2^{nde} STHR même étab	Admission prioritaire n°1 des élèves du lycée hôtelier La Renaissance scolarisés en 2 ^{nde} STHR					
2^{nde} STHR autre académie	Admission prioritaire n°2 des élèves scolarisés en 2 ^{nde} STHR dans une autre académie					
2^{nde} GT autre étab	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT étab privé	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
2^{nde} GT autre académie	8000	NON	NON	maxi 580 points	NON	NON
Redoublant 1^{ère} même étab	NON	1000	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 580 points	NON	NON
Redoublant 1^{ère} autre étab	NON	NON	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 580 points	NON	NON
Passerelle même étab 1PRO/2PRO /2CAP2	NON	1000	NON	maxi 440 points	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON
Passerelle autre étab 1PRO/2PRO /2CAP2	NON	NON	NON	maxi 440 points	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON

TF = Très Favorable / F = Favorable / SO = Sans Opposition

Se reporter à la fiche 10 (page 19) afin d'obtenir les coefficients appliqués aux disciplines pour les séries de 1^{ères} Technologiques.

FICHE 10

COEFFICIENTS APPLIQUÉS AUX DISCIPLINES POUR LES SÉRIES DE 1^{ÈRES} TECHNOLOGIQUES

Domaines pédagogiques								
Séries de 1 ^{ère} Barème avec notes	Coefficients (total 29)							
	Français	Hist-Géo	LV1	LV2	Maths	Physique Chimie	SVT	EPS
1 ^{ère} STI2D	4	4	4	2	6	5	2	2
1 ^{ère} STL Biotechnologies*	4	3	3	2	4	6	6	1
1 ^{ère} STL Sciences physiques et chimiques en laboratoire	4	3	3	2	4	6	6	1
1 ^{ère} ST2S	4	3	3	2	4	5	6	2
1 ^{ère} STMG	5	3	6	4	6	2	1	2
1 ^{ère} STAV	4	5	2	2	5	3	6	2
1 ^{ère} STHR	5	4	5	4	5	3	1	2

* Dans Affelnet Lycée, il s'agit de la 1^{ère} STL Biochimie-Biologie-Biotechnologie

FICHE 11

BARÈME D'AFFECTATION

En 1^{ère} Professionnelle (qui n'est pas en lien avec une famille de métiers)

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 nd e pro vers 1 ^{ère} pro	Priorité dans le même établissement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>			
<i>Saisie</i>			<i>néant</i>	<i>En élab d'origine (sauf lorsque « saisie au SAIO » est précisé)</i>	<i>Au SAIO</i>
2 nd e pro même élab même champ même spécialité ou même option	9000	500	NON	NON	NON
2 nd e pro autre élab même champ même spécialité ou même option	9000	NON	NON	NON	NON
2 nd e pro même élab même champ autre spécialité ou autre option	8000	NON	NON	NON	NON
2 nd e pro autre élab même champ autre spécialité ou autre option	8000	NON	NON	NON	NON
Passerelle même élab 2GT/MODAL après 2GT/1G ou 1T	NON	NON	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100 (saisie au SAIO)	NON
Passerelle même élab 2CAP2	NON	NON	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 200	NON
Passerelle autre élab 2GT/MODAL après 2GT/1G ou 1T	NON	NON	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100 (saisie au SAIO)	NON
Passerelle autre élab 2CAP2	NON	NON	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON
Redoublant 1 ^{ère} même élab	NON	NON	NON	NON	NON
Redoublant 1 ^{ère} autre élab	NON	NON	NON	NON	NON
Passerelle 2PRO / 1PRO autre champ, même élab	NON	NON	NON	Autorisé : 0 point	Autorisé : 0 point
Passerelle 2PRO / 1PRO autre champ, autre élab	NON	NON	NON	Autorisé : 0 point	Autorisé : 0 point

➤ L'affectation des élèves issus de 2^{ème} année de CAP est conditionnée à l'obtention du diplôme préparé.

➤ Avis de l'établissement fréquenté : + 10 points pour les élèves issus de MODAL

TF = TRÈS FAVORABLE / F = FAVORABLE / SO = SANS OPPOSITION

FICHE 12

BARÈME D'AFFECTATION

En 1^{ère} Professionnelle en lien avec une famille de métiers

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} pro vers 1 ^{ère} pro	Priorité dans le même établissement	2 notes matières	1 note de compétences	Avis établissement d'origine	Avis établissement accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>			<i>En étab d'origine</i>	<i>En étab d'origine</i>	<i>En étab d'origine (sauf lorsque « saisie au SAIO » est précisé)</i>	<i>Au SAIO</i>
2 ^{nde} pro même étab de même famille de métiers	9000	500	maxi 40 points	maxi : 60 points	NON	NON
2 ^{nde} pro autre étab de même famille de métiers	9000	NON	maxi 40 points	maxi : 60 points	NON	NON
Passerelle même étab 2GT/MODAL après 2GT/1G ou 1T	NON	NON	maxi 40 points	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100 (saisie au SAIO)	NON
Passerelle même étab 2CAP2	NON	NON	maxi 40 points	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON
Passerelle autre étab 2GT/MODAL après 2GT/1G ou 1T	NON	NON	maxi 40 points	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100 (saisie au SAIO)	NON
Passerelle autre étab 2CAP2	NON	NON	maxi 40 points	NON	TF : 1250 F : 700 SO : 100	NON
Redoublant 1 ^{ère} même étab	NON	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 40 points	NON	NON	NON
Redoublant 1 ^{ère} autre étab	NON	NON	Notes de 2 ^{nde} maxi 40 points	NON	NON	NON
Passerelle 2PRO / 1PRO autre champ, même étab	NON	NON	maxi 40 points	NON	Autorisé : 0 point	Autorisé : 0 point
Passerelle 2PRO / 1PRO autre champ, autre étab	NON	NON	maxi 40 points	NON	Autorisé : 0 point	Autorisé : 0 point

Notes matières : une note en Français : coefficient 1 et une note en Maths : coefficient 1.

Une note de compétences : coefficient 3

➤ L'affectation des élèves issus de 2^{ème} année de CAP est conditionnée à l'obtention du diplôme préparé.

➤ Avis de l'établissement fréquenté : + 10 points pour les élèves issus de MODAL

Un bonus de 500 points peut être attribué par l'établissement d'origine pour des élèves de 2^{nde} Pro par famille de métiers qui demandent une spécialité de 1^{ère} Pro de même famille de métiers que la 2^{nde} Pro à condition que la 1^{ère} Pro n'existe pas dans le lycée d'origine.

TF = TRÈS FAVORABLE / F = FAVORABLE / SO = SANS OPPOSITION

FICHE 13

AFFECTATION

En 1^{ère} année du Brevet des Métiers d'Art : Ébéniste au Lycée professionnel Roches Maigres

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine
Le vœu 1^{ère} année du BMA Ébéniste sera demandé uniquement en vœu n°1

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>				<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
2CAP2, 1 ^{ère} PRO du secteur bois Autres	Admission par commission spéciale de l'établissement d'accueil, affectation sous réserve de non contre indication médicale					

En 1^{ère} année du Brevet des Métiers d'Art : Arts Graphiques opt. A Signalétique au lycée Bois d'Olive

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine
Le vœu 1^{ère} année du BMA Arts Graphiques opt.A Signalétique sera demandé uniquement en vœu n°1

	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
<i>Paramétrage</i>	<i>Affelnet</i>	<i>Affelnet</i>				
<i>Saisie</i>				<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
	Admission par commission spéciale de l'établissement d'accueil					

FICHE 14

BARÈME D'AFFECTATION POUR LES SITUATIONS PARTICULIÈRES

En 1^{ère} Générale, 1^{ère} Technologique, 1^{ère} Professionnelle

VŒUX LYCÉE HORS SECTEUR DE 1^{ÈRE} GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE

Élève en situation de handicap	Affectation priorisée si vœu validé en commission
Élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du lycée demandé	Affectation priorisée si vœu validé en commission
Élève boursier	300 points
Élève dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité	200 points
Élève dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité	100 points
Élève présentant une situation sociale exceptionnelle	Affectation priorisée si vœu validé en commission

Priorité pour raison médicale ou sociale

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
Paramétrage	Affelnet	Affelnet				
Saisie				<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
2 ^{nde} GT 1 ^{ère} G ou 1 ^{ère} T 2 ^{nde} PRO 1 ^{ère} PRO 2CAP2	Affectation priorisée au SAIO après avis de la commission médicale académique du 03 juin 2022.					

AFFECTATION

Priorité d'affectation des élèves des Pôles France, Pôles Espoirs et des sections sportives régionales

Les vœux des élèves sont saisis sur AFFELNET en établissement d'origine

Classe d'origine	Priorité 2 ^{nde} vers 1 ^{ère}	Priorité dans le même établissement	Priorité dans l'établissement de rattachement	8 notes	Avis établissement d'origine	Avis établissement d'accueil
Paramétrage	Affelnet	Affelnet				
Saisie				<i>néant</i>	<i>néant</i>	<i>néant</i>
2 ^{nde} GT 1 ^{ère} G ou 1 ^{ère} T 2 ^{nde} PRO 1 ^{ère} PRO 2CAP2	Affectation priorisée au SAIO des élèves inscrits sur la liste nominative du sport de haut niveau communiquée par le chargé de mission					